

L'an deux mil neuf
Le 15 juillet à 20H30.

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DUPONT Alain, Maire.

Étaient présents :

MM. DEROCHE N – POSSON S – DEROCHE B – NOIRAUD D – ALLAIN C
DUPONT A – PERRE P – GESTIN N – CORBIERE P – LE GUYADER C – BERRIDGE-
ESPANA N –

Absent :

Absents excusés : FONTAINE D – AMOSSÉ N – FERRARI N –
Mme BERNARD MASSICOT Sophie donne procuration à Mme GESTIN Nathalie –

Formant la majorité des membres en exercice.

Résiliation marché.

Mme DEROCHE Nicole a été élue secrétaire.

Résiliation marché : construction école maternelle.

Le Maire de La Bosse de Bretagne informe le conseil municipal que la commune de La Bosse de Bretagne doit prendre une décision pour le marché concernant la construction de l'école maternelle.

Il informe le conseil que la commune a reçu un courrier de la Préfecture en date du 13 mai 2009, notifiant à la commune de la Bosse de Bretagne : « que votre dossier concernant la DGE n'a pas été retenu au titre de la programmation 2009. »

Étant donné que la commune n'a pas les fonds nécessaire (la commune ne perçoit pas la Dotation Globale d'Équipement en 2009, pour la construction de son école), il serait souhaitable de résilier le marché.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'autoriser le Maire à résilier le marché.

Annule et remplace la délibération reçue en Préfecture le 06/05/09.

Désignation des délégués du conseil municipal à La Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon.

Désignation des délégués
du conseil municipal à La
Communauté de
Communes de Moyenne
Vilaine et du Semnon.

Pour représenter la Commune de La Bosse de Bretagne au sein de La Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon, auquel la commune est affiliée, et pour toute la durée de son mandat actuel, le conseil municipal désigne deux délégués titulaires et deux délégués suppléants :

Membres titulaires :

- DUPONT Alain domicilié La Touche 35320 LA BOSSE DE BRETAGNE.
- DEROCHE Nicole domiciliée 6, Allée du Perron 35320 LA BOSSE DE BRETAGNE.

Membres suppléants :

- LE GUYADER Cyrille domicilié 4, Allée des Logeries 35320 LA BOSSE DE BRETAGNE.
- GESTIN Nathalie domiciliée au lieu dit Le Briant 35320 LA BOSSE DE BRETAGNE.